

PAR SDÉ ET PAR COURRIER

Steve Cadrin
Ligne directe : 514 392-5725
scadrin@dhcavocats.ca

Laval, le 12 avril 2019

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'énergie
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet: *Demande de modification de la politique d'ajouts au réseau de transport –
Phase 2***
Dossier R-3888-2014 - Phase 2
N/D: 4672-2

Chère consoeur,

La présente a pour but d'informer la Régie de l'énergie que la FCEI a pris connaissance de la lettre transmise ce jour par NEMC afin d'obtenir un report de l'échéance pour le dépôt de sa preuve dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

Malheureusement, la FCEI se voit, elle aussi, dans l'obligation de requérir un report similaire de l'échéance pour le dépôt de sa preuve.

Le délai additionnel qui fut nécessaire au Transporteur pour répondre aux demandes de renseignements constitue certes le premier motif pour cette demande de report, mais ce n'est pas le seul.

En effet, depuis trois semaines l'analyste de la FCEI (tout comme le soussigné d'ailleurs) est retenu en audience devant la Régie de l'énergie successivement dans les dossiers R-4043-2018 et R-4060-2018 (encore aujourd'hui).

Dans les circonstances, la FCEI demande respectueusement à la Régie de prolonger le délai pour le dépôt de sa preuve au **18 avril 2019**, soit à la même date que celle demandée par NEMC.

Montréal

800, rue du Square-Victoria, bureau 4500
C.P. 391, Montréal QC H4Z 1J2
Téléphone : 514 331-5010 | Télécopieur : 514 331-0514

Laval

1200, boul. Chomedey, bureau 400
Laval QC H7V 3Z3
Téléphone : 450 682-5010 | Télécopieur : 450 682-5014

Dans l'intervalle, veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations les plus distinguées.

DHC Avocats



Steve Cadrin, avocat
SC/sb

#671954